

## Guide des revues : bibliothèques et librairies

Ne dissimulons pas les choses, il est très difficile pour une revue désormais de pénétrer dans une bibliothèque/médiathèque (généraliste) qui se retranche de matière en partie légitime sur leur mission de lecture publique (leur offre doit correspondre à la demande supposée), contraintes budgétaires (souscrire un nouvel abonnement peut conduire à en suspendre un autre...). On dira aussi que pour ces professionnels de la lecture, la notion de périodiques englobant toute sorte de publications en série (le journal, le magazine) les prive d'une appréciation juste du rôle des revues.

\*\*\*

Rien n'empêche cependant de prospecter.

Voici un lien qui vous mènera vers un répertoire des grandes bibliothèques françaises établi par l'Association des directeurs des bibliothèques des grandes villes : <http://www.adbgv.fr>

Cet autre propose l'éventail des soixante bibliothèques parisiennes : <https://bibliotheques.paris.fr>

\*\*\*

Il faut noter que les structures régionales du livre proposent sur leur site l'annuaire des bibliothèques de leur région.

Les bibliothèques développent d'importants programmes d'actions culturelles : informez-vous auprès de celles qui vous sont proches, peut-être pourriez-vous correspondre à un de leurs axes. Même si elles ne souscrivent pas un abonnement, elles peuvent acquérir tel ou tel de vos numéros qui concourt à une thématique particulière.

\*\*\*

On lira avec profit le petit texte intitulé « *revues et bibliothèques : un désamour éternel ?* » rédigé par Pierre Maubé, poète, revuiste et bibliothécaire sur le site Poezibao : [poezibao.typepad.com/poezibao/files/revues\\_et\\_bibliothques\\_2.doc](http://poezibao.typepad.com/poezibao/files/revues_et_bibliothques_2.doc)

*Bon à savoir* : si une bibliothèque souscrit un abonnement à votre revue, c'est, la plupart du temps, par l'intermédiaire d'une agence que vous recevrez la commande. Parmi les plus importantes : Ebsco (société américaine), Zwets (anglo-néerlandaise), France-Publications.

\*\*\*

*Astuce* : Beaucoup de revues proposent des tarifs différenciés selon que les abonnés sont des personnes individuelles ou des institutions. Dans ce dernier cas, elles pratiquent des tarifs plus élevés considérant la circulation de leur publication.

Pour les abonnements, pensez à distinguer un tarif France et un tarif étranger afin de lisser le poids des frais postaux.

\*\*\*

Peu de librairies offrent un éventail significatif de revues contemporaines : elles sont sans doute moins d'une centaine...

Le plus simple pour les repérer et éventuellement les contacter, c'est d'aller feuilleter quelques revues (ou leur site et celui d'éditeurs) qui vous ressemblent : elles publient souvent la liste de leurs points de vente.

\*\*\*

Vous pouvez également élargir votre prospection. Quelques sites où vous trouverez toutes les ressources nécessaires :

- Sur celui du Syndicat de la librairie française, on trouvera les associations de libraires selon leurs spécialités : [www.syndicat-librairie.fr](http://www.syndicat-librairie.fr)

- Rue des livres est un site très complet et pour cela même périlleux à utiliser : <https://www.rue-des-livres.com>

- Le groupement de libraires Initiales réunit une quarantaine des meilleures librairies françaises : [www.initiales.org](http://www.initiales.org)

- 10 librairies très dynamiques de l'est parisien ont créé un collectif et un portail : [www.librest.com](http://www.librest.com)

- Le CNL depuis 2009 décerne le label LIR pour reconnaître et valoriser le travail des librairies indépendantes : on trouvera sur le site du CNL la liste des librairies labellisées : <https://centrenationaldulivre.fr/aides-financement/label-lir>

\*\*\*

*Deux ou trois informations à méditer :*

Les revues ne sont pas les objets les plus faciles à vendre dans une librairie, d'ailleurs peu de librairies ont de véritables espaces de présentation des revues. Aussi tout dans l'apparence de votre revue peut se révéler un atout ou un handicap :

- votre revue est-elle très grande ? Où le libraire va-t-il la présenter ?

- est-elle très petite ? Comment va-t-il empêcher qu'elle soit recouverte par d'autres productions ?

- et si elle n'a pas de dos carré collé, le libraire sera-t-il obligé de l'exposer durablement de face, neutralisant un espace qui pourrait lui rapporter davantage avec un livre à rotation rapide ?

- a-t-elle un code barre ? Non, alors il va devoir en créer un pour l'identifier ? Travail en plus, remise en conséquence ?

Ajoutons que si vous souhaitez pratiquer le dépôt chez un libraire, ne débarquez pas chez lui de manière intempestive (et surtout pas le samedi...) : il est déjà poursuivi par d'autres que vous, submergé par les nouveautés et assailli par les représentants qui viennent lui présenter les nouveautés.

Prenez rendez-vous...